



**Notre
école,
faisons-la
ensemble**



BIENVENUE DANS CE WEBINAIRE !



Pour commencer, nous vous proposons (*si vous voulez bien utiliser votre téléphone ou votre ordinateur*), de :

1. Taper le mot **WOOCLAP** dans un moteur de recherche.
2. Vous rendre sur le site.
3. Saisir le code **HOOFFI** puis de cliquer sur **GO !**
4. **Saisir 1 mot à propos de NEFLE** et de **le valider**.
Si vous souhaitez ajouter un autre mot, merci de le saisir à nouveau et de le valider. Ainsi de suite.



En flashant ce QR Code, vous accédez directement à Wooclap.

Si vous ne souhaitez pas utiliser l'application ci-dessus, vous avez la possibilité d'écrire votre mot dans le Tchat du webinaire.

OBJECTIF DE CE WEBINAIRE



INFORMER / SENSIBILISER

et

DONNER DES INFORMATIONS PRINCIPALES

à propos de « **Notre école, faisons-la ensemble** »

DÉROULÉ



- 1. Informations générales concernant « Notre école faisons-la ensemble »**
- 2. Un projet NEFLE dans une école maternelle et des PÉPITES de notre académie**
- 3. Et maintenant, à vous de jouer !**
- 4. Questions / Réponses**

Les animatrices et animateurs au cours de ce webinaire

L'équipe d'appui

- Mme HUITELEC Martine, IEN du 1er degré
- Mme COUTEYEN Frédérique, Provisoire adjointe du lycée Bel Air
- M. MICHEL David, IA-IPR, coordonnateur de la CARDIE

Les chargés de mission

- Mme PERRET Martine, partie administrative et pédagogique
- M. BARBIER Pierre, partie administrative et financière

La chargée de gestion

- Mme FLATRY Elia, partie gestion financière à la DSM



■ Une démarche concertée

■ Un ensemble de ressources
■ Un plan de formation

Un soutien financier via le FIP
(fonds d'innovation pédagogique)



■ Un processus (dépôt, examen, accompagnement, validation ou suivi jusqu'à validation, valorisation)

■ Une plateforme (SPHINX)

Une commission de validation, une équipe d'appui, 2 chargés de mission, 1 chargée de gestion

Un pilotage académique, des porteurs de projets, des référents (ou valideurs départementaux)



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT « NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »



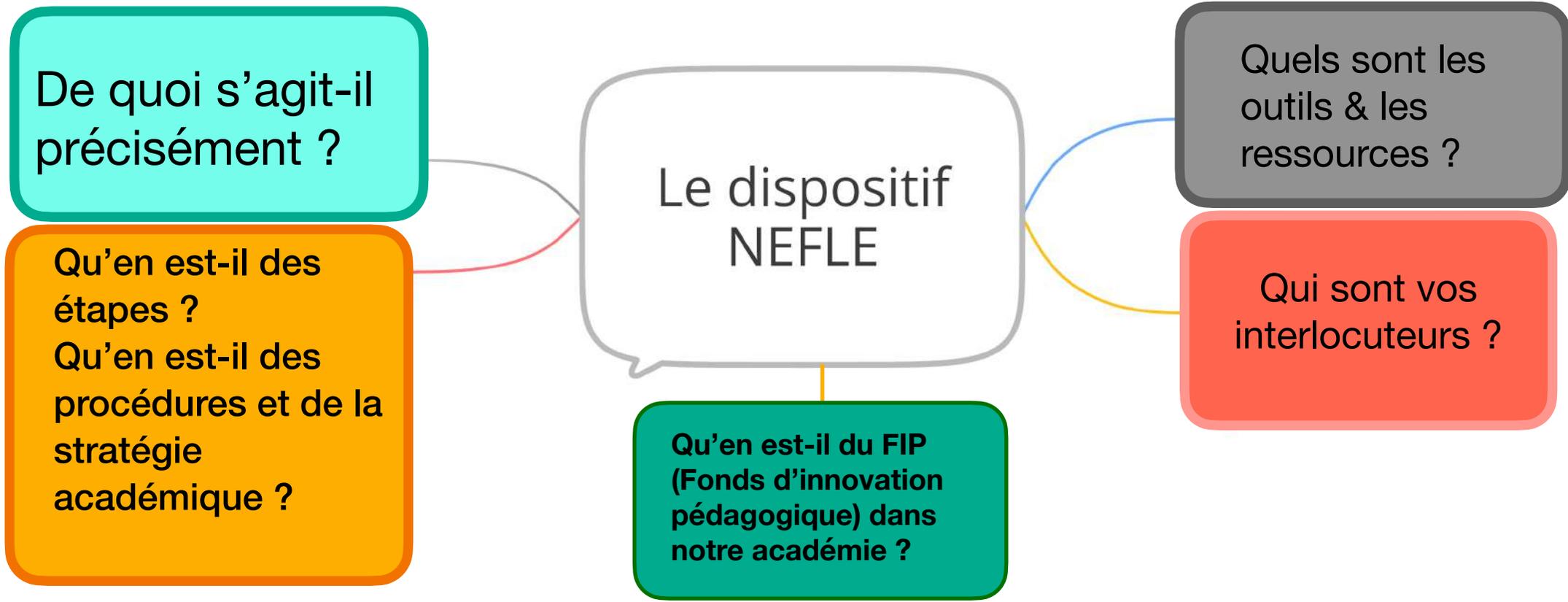
CNR éducation
chiffres clés



40 405 830€

alloués par
les commissions
académiques
aux 2 600 projets validés





Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble »

➤ Principes

- Une **démarche volontaire** des équipes éducatives* associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes
- Un **travail commun et local** destiné à permettre à chaque école ou établissement d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves
- Une **démarche ouverte dans le temps** : si elle a vocation à commencer à partir du mois d'octobre 2022, la démarche pourra cependant être initiée par les équipes à tout moment
- Une **démarche fondée sur la confiance** accordée aux acteurs de terrain et à leur capacité d'innovation
- Une **démarche qui accepte le droit à l'erreur** : certaines expérimentations pourront ne pas prospérer dans leur forme initiale

* et pédagogiques

Les étapes...

➤ Trois étapes facultatives, distinctes l'une de l'autre

- **1^{ère} étape – la concertation initiale** : les concertations se tiendront dans les établissements scolaires sous le pilotage des directeurs d'école et chefs d'établissement, et selon les modalités arrêtées avec les équipes éducatives.
- **2^{ème} étape – l'élaboration d'un projet pédagogique** : ce projet a vocation à nourrir le projet d'école ou d'établissement. Il ne s'y substitue pas. L'idée est d'enrichir l'existant ou de créer un projet pédagogique qui s'y adosse. Aucun cahier des charges n'est imposé aux équipes.*
- **3^{ème} étape – le soutien financier du fonds d'innovation pédagogique** : les projets pédagogiques pourront être financés dans le cadre d'un fonds de soutien pédagogique doté de 500 millions d'euros sur le quinquennat.

* Cependant il convient d'inscrire votre projet dans **les 6 critères** de la circulaire académique.

LES PROJETS NEFLE

J'ai engagé mon établissement ou mon école dans la démarche "Notre Ecole faisons-la ensemble" : ce document explicite les étapes du cheminement du projet de sa conception à son financement.



1

CONCERTATION INITIALE



L'établissement (l'école) a organisé un temps de concertation locale avec tous les acteurs de la communauté éducative autour des trois thématiques ministérielles : égalité, excellence, bien-être. Cette concertation a permis la rédaction d'un projet collectif, cohérent et adossé à l'une au moins des 3 priorités nationales.

WWW



2

DEPOT DU PROJET

Le projet formalisé est déposé par le porteur de projet (chef ou autre personnel de l'établissement, directeur de l'école) sur la plate-forme nationale de dépôt * 
Le porteur de projet reçoit un accusé de réception de la part de l'équipe d'appui académique (notrecole@ac-reunion.fr) précisant également la date d'examen du projet).

3

ACCOMPAGNEMENT DU PORTEUR DE PROJET



Le projet formalisé est transmis aux **valides départementaux**, "experts" identifiés par l'équipe d'appui : ils reçoivent un accès spécifique* à la plate-forme et prennent contact avec le porteur de projet pour *un accompagnement soutenu du projet*** . Le statut de "valideur départemental" ouvre le droit au dépôt de commentaires devant éclairer la commission d'examen.

* Le lien de connexion et les identifiants pour entrer sur la plateforme nationale ont été envoyés directement à tous les établissements / écoles au mois de novembre 2022.

* Il existe aussi un identifiant « **OBSERVATEUR** ». Les personnes ayant ce lien peuvent « consulter » le projet sur la plateforme *mais ils ne peuvent pas rédiger sur cette plateforme des observations sur le projet*. Cet identifiant pourra être diffusé par les cadres territoriaux aux formateurs, CDM, CPC, etc. afin de déléguer le travail d'accompagnement.

** Les valideurs départementaux accompagnent les porteurs du projet nécessairement en présentiel ou en visioconférence, en s'appuyant sur les critères d'examen du projet. Ils rédigent sur la plateforme des observations sur le projet.

4 FINALISATION DU PROJET



A l'issue de l'accompagnement, l'équipe porteuse du projet modifie si besoin le projet sur la plateforme 48h maximum avant la tenue de la commission d'examen.

5 COMMISSION D'EXAMEN

Voir la composition ci-dessous



La commission d'examen examine les projets remontés qui ont été accompagnés par les « valideurs départementaux ». Elle décide du soutien financier accordé ou propose un accompagnement renforcé afin de permettre au projet de disposer ultérieurement du soutien financier nécessaire.



Dates des commissions sur le site académique

Composition de la Commission : Recteur, Secrétaire Général, IA-DAASEN EC, IA-DAASEN LES, Directeur de l'EAFIC, Doyens (IEN1D, IEN2D, IA-IPR), Équipe d'appui (IA-IPR, IEN, Provisoire Adjointe), Chargés de mission, Chargée de gestion, Représentants des collectivités (Région, Département, Mairie), Représentant de l'enseignement privé.

Equipe d'appui NEFLE - Académie de La Réunion - Janvier 2023

Calendrier des commissions année scolaire 2023/2024

Commission 1 – 15 septembre 2023 (date de repli 19 septembre 2023)

Limite pour le dépôt des dossiers sur la plateforme	15 août 2023
Finalisation de l'accompagnement	5 septembre 2023
Retour des fiches accompagnement	9 septembre 2023
Communication des résultats	19 septembre 2023

Commission 2 – 5 décembre 2023 (date de repli 8 décembre 2023)

Limite pour le dépôt des dossiers sur la plateforme	3 novembre 2023
Finalisation de l'accompagnement	24 novembre 2023
Retour des fiches accompagnement	28 novembre 2023
Communication des résultats	9 décembre 2023

Commission 3 – 27 février 2024 (date de repli 1 mars 2024)

Limite pour le dépôt des dossiers sur la plateforme	26 janvier 2024
Finalisation de l'accompagnement	16 février 2024
Retour des fiches accompagnement	20 février 2024
Communication des résultats	2 mars 2024

Commission 4 – 21 mai 2024 (date de repli 23 mai 2024)

Limite pour le dépôt des dossiers sur la plateforme	12 avril 2024
Finalisation de l'accompagnement	3 mai 2024
Retour des fiches accompagnement	7 mai 2024
Communication des résultats	25 mai 2024

La stratégie académique : FORMER - ACCOMPAGNER

1. **Webinaire de sensibilisation « NEFLE »** à destination de toutes les personnes intéressées.

20/09

2. **Formation des « référents NEFLE »** : 8 formations prévues pour former 240 personnes.

3,4,5,
6 oct.

7, 8
déc.

29/02
01/03

3. **Formation des « accompagnateurs NEFLE »** : 4 formations de prévues pour former 160 personnes.

02/11
(2)

28/03
29/03

4. **Webinaire à destination des « valideurs départementaux »** pour les aider dans l'accompagnement des projets NEFLE.

19/09



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Janvier 2023 : 1 080 150 €

Juillet 2023 : 529 694 €

Nombre de projets validés

- 1er degré Public : **39**
- 2nd degré Public : **28**
- 1er degré Privé : **2**
- 2nd degré Privé : **1**

soit

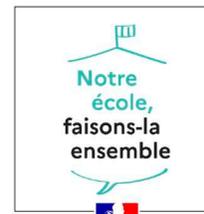
- 506 984 euros pour le 1er degré
- 504 000 euros pour le 2nd degré
- 69 166 euros pour l'enseignement privé (1D : 45 527 et 2D : 25 639)

soit

- 182 794 euros pour le 1er degré
- 346 900 euros pour le 2nd degré

	Fonds engagés Commission 1	Fonds engagés Commission 2
1D	62 969	206 484,92
2D	122 348	196 993
Privé 1D	0	0
Privé 2D	0	0
TOTAL	185 317	403 477,92

Fonds engagés Commission 3	Fonds restants Commission 3
338 833,04	81 491,04
240 360,56	280 564,10
18 041,00	27 486
14 700,00	10 939
611 934,60	400 480,14



2. Un projet NEFLE dans une école maternelle

&

Des PÉPITES de notre académie

Projets innovants

Un labo de maths

à l'école

maternelle





LE JARDIN DE CÉLIMÈNE



L'EDD POUR UNE OUVERTURE AU MONDE



UNE SALLE MATHÉMATICO-SCIENTIFIQUE



EDUSCOL

[Accès en ligne](#)

CANOPÉ

[Accès en ligne](#)



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

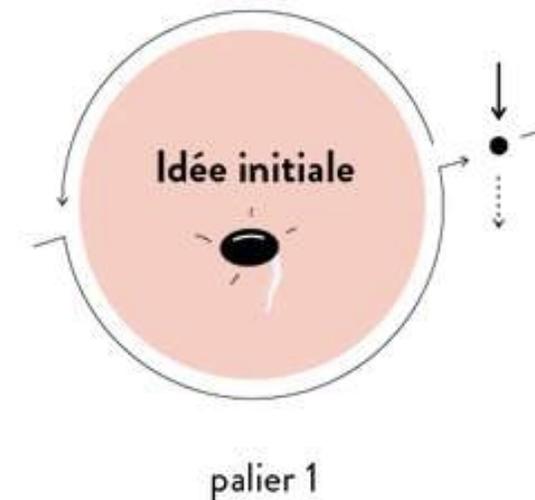
*Liberté
Égalité
Fraternité*

[Accès en ligne \(NEFLE\)](#)

Divers outils délivrés par l'équipe d'appui académique lors de la formation académique des référents volontaires (Aide à l'animation des concertations)

[Accès en ligne \(CARDIE\)](#)

INNOVER - Le parcours-guide de l'éducation



palier 1

[Accès en ligne](#)

Contactez l'équipe NEFLE :

Une seule adresse

notre.ecole@ac-reunion.fr

Equipe académique Notre École, Faisons-la ensemble

Référente académique pour Notre École, Faisons-la ensemble

Sandrine INGREMEAU – IA DAASEN

Equipe d'appui

Frédérique COUTEYEN – CARPAYE – Personnel de direction au LPO BEL AIR

Martine HUITELEC – IEN 1D

David MICHEL – IA-IPR et Coordonnateur CARDIE

Chargés de mission

Martine PERRET – en charge de la partie administrative et pédagogique

Pierre BARBIER – en charge de la partie administrative et financière

Chargée de gestion

Elia FLATRY – en charge de la partie financière, DSM

3. Et maintenant, à vous de jouer !

Saisir votre projet en ligne (Plateforme SPHINX)

https://analyses-educenquete.adc.education.fr/DGESCO-B12/NEFE_depot/Deposant.htm

Identifiant : La Réunion

Mot de passe : BR53



À propos des 6 critères NEFLE

(Cf. Circulaire académique du 6 février 2023)



1. Un projet pédagogique **concerté, collectif.**

3. Un projet où **tous les leviers financiers** ont été activés (tous les partenaires sollicités, notamment les collectivités).

5. Un projet pédagogique **avec des critères d'évaluations : des indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs à l'école/à l'établissement concernés.**

2. Un projet pédagogique pertinent et cohérent au service de la réussite **de tous les élèves.**

4. Un projet **inscrit dans la durée** (pas de « ONE SHOT »).

6. Un projet **inscrit dans une logique d'innovation.**

4. Questions / Réponses

Projets innovants

Un écho-orchestre au collège



Merci de votre attention et à bientôt !



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*